

# Les attaques contre les libertés de manifester ne passeront pas !

Le 1er mai 2026, en allant vers la manifestation intersyndicale girondine, un militant de Solidaires 33 (SUD éducation 33) a été interpellé par la police et a passé plus de 9h en garde à vue pour possession de fumigènes et d'un mat de drapeau télescopique.

Cette interpellation n'a rien d'anodin. Elle s'inscrit dans une stratégie de répression assumée et constitue une tentative d'intimidation inacceptable. Cette arrestation a été justifiée par un arrêté préfectoral pris la veille de la manifestation sans que les organisateurs en soient prévenus. L'arrêté définit un périmètre large d'objets pouvant être considérés comme une arme et décrit sans rapport avec la réalité, un « contexte de tension exacerbée » entre « radicaux d'ultra-gauche et ultra-droites » pouvant générer des mouvements de panique. Et pour l'illustrer, il indique que lors de manifestations antérieures des « drapeaux de partis politiques (organisations nommés) ont été brandis ».

Cet arrêté de la préfecture ouvre ainsi la possibilité à ce que n'importe quelle personne soit considérée comme dangereuse et donc arrêtée.

Il ne s'agit pas d'un "incident", mais bien d'une dérive autoritaire qui vise potentiellement tout manifestant et donc les libertés publiques. Cet arrêté s'inscrit dans l'orientation claire du gouvernement de se doter d'outils de restriction des libertés fondamentales (droit de manifester, droit de grève, liberté d'expression) Un arrêté liberticide qui est d'autant plus symbolique en ce 1er mai, journée internationale de lutte pour les droits des travailleur-euses. Un 1<sup>er</sup> mai férié et chômé, que le gouvernement et ses alliés d'extrême droite tentent de voler au monde du travail

Ce qui s'est produit est grave. À travers ces pratiques, c'est l'ensemble du mouvement social qui est visé, c'est l'ensemble de nos droits qui sont bafoués notamment ceux de pouvoir revendiquer d'autres choix pour imposer la paix et la justice sociale.

- **Nous exigeons le retrait de toutes les lois et arrêtés liberticides.**
- **Nous exigeons la levée de toutes poursuites concernant les manifestant.es**

Nos organisations ont demandé une audience auprès de la préfète de la Gironde le 18 mai.

## Non à la répression !

## Pour la défense des libertés !

### Nous appelons à un Rassemblement devant la Préfecture de Bordeaux lundi 18 mai à 18h.

Premiers signataires :

